



Date limite :

Jeudi 25
Décembre
2025

Après l'emprise psychologique, la reconstruction avec ses enfants :

"Après l'emprise ou comment se reconstruire et sauver ses enfants" 1997 - 2020 : Mme D, 47 ans, professeur de mathématiques, en couple depuis 27 ans avec Mr A, deux enfants de 11 et 12 ans. Janvier 2021 : Les médecins lui diagnostiquent un grave cancer. Mr A : "je ne vivrai pas avec un cancer". Les choses se compliquent. Février 2024, le service d'accompagnement mis en place par le service oncologie qui suit Mme D pour un grave cancer constate qu'elle est sous emprise psychologique et lui annonce leur projet de signalement au département. Mr A est informé, sa colère explose, "je vais te pourrir le restant de ta vie", et s'abat physiquement sur le jeune garçon de 12 ans. Tout comme durant les grossesses, l'annonce de la maladie a fait basculer pour de bon Mr dans des violences économiques et psychologiques. C'est ce que l'on appelle le contrôle coercitif : privation de véhicule, de la clé de la boîte aux lettres, confiscation des diplômes, du livret de famille, chantage, chantage affectif sur toute la famille, traçage téléphonique de la famille, menaces, dénigrement physique, des semaines passées sous silence en guise de "punition". Cerise sur le gâteau, Mr A motive Mme D à démissionner de son travail car "elle vaut mieux que ce job"... plus de travail, plus de salaire, le contrôle peut s'amplifier. Privée par Mr de partir en vacances familiales comme convenu, elle se réfugie chez ses parents, âgés. Les semaines passent et la porte de la maison lu

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/6HHlafnl>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Daria Wojdan